

Conseil d'établissement de l'école La Croisée

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement de l'école La Croisée, tenue à Rivière-du-Loup, le lundi 21 février 2022.

Présences : Mesdames Valérie Potvin, Pascale Soucy, Stéphanie Douay, Mélissa Bouffard, Isabelle Busseau, Julie Dubé, Karine Plourde, Martine Pelletier, Francine Dumont, Mireille Bélanger, Mariette Lagacé, Mélanie Dubé ainsi que Monsieur Michaël Morin.

Absences : Martine Paradis

Sujets	Discussion et orientation			Suivi à donner
1. Mot de bienvenue et présences	La bienvenue est souhaitée à tous et les présences sont prises.			
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	Il est proposé par : Mélanie Dubé Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé Adopté à l'unanimité			
3. Suivi et adoption du procès-verbal du 6 décembre 2021 	Il est proposé par : Pascale Soucy Que le procès-verbal soit adopté tel que proposé Adopté à l'unanimité			
4. Approbation des modifications à l'horaire	Aucune!			
5. Affaires de la direction, points d'information				
5.1 Formation suivie par des membres du personnel	Qui?	Quoi?	Quand?	
	1 enseignante de 5 ^e année	Participation à un colloque	Décembre 2021	
	1 enseignante du préscolaire	Présentation du programme du préscolaire	Décembre 2021	
	Enseignant d'anglais Croisée 1	Rencontre avec le conseiller pédagogique en anglais	Janvier 2022	
	1 enseignante de 5 ^e année	Lien d'attachement	Janvier 2022	
	Psychoéducatrice et direction	La santé mentale	Janvier 2022	
	2 éducateurs SDG	RCR	Février 2022	

Sujets	Discussion et orientation			Suivi à donner
	Secrétaires	Approbation des commandes	Février 2022	
5.2 Consultation sur l'organisation scolaire 2022-2023 du CSS	Mélissa Bouffard mentionne qu'il y a seulement 6 classes à la croisée 2, mais il y a au moins 7 classes en permanence. Mélissa est inquiète lors de la redivisions des secteurs.			Mme Valérie va demander plus d'explication avant d'adopter la résolution.
5.3 Présentation et adoption de la grille-matières 2022-2023	Mme Valérie nous présente la grille-matières pour l'année 2022-2023. Elle demeure comme celle de l'année dernière. Il est proposé par : Mireille Bélanger Que la grille-matières 2022-2023 soit adopté tel que proposé Adopté à l'unanimité			
5.4 Résolution pour les mesures dédiées par le ministère et le CSS	Afin de s'assurer que l'argent dédié aux élèves est vraiment dépensé pour les élèves, Mme Valérie nous présente les différents montants alloués et leur utilisation. Nous avons reçu tous les montants et la majorité des budgets vont bon train Aide alimentaire (collation) : 9 000\$ Aide aux devoirs pour la fin de l'année Le plus gros problème c'est le budget de la cour d'école vivante, il y a 14 000\$. Des idées sont dites pour que les élèves puissent profiter de cet argent (jeux gonflables, activité de clown, jeu de mini putt, katag, jeu d'évasion). Il reste un gros montant pour les sorties culturelles à cause des annulations dû à la Covid.			
5.5 Activités à venir : carnaval (cabane à sucre), reprise des quilles et de l'activité cinéma	Carnaval et cabane à sucre : 2 mars 2022. L'OPP participe aux financements de la cabane à sucre. Les activités quilles et cinéma seront reprises à une date ultérieure.			
5.6 Retours sur les communications envoyées : traiteur au SDG et ouverture du SDG durant la relâche	Communication envoyée aux parents pour les aviser qu'il n'y aura pas de service de garde durant la semaine de relâche. C'est le centre de services qui a statué. Suivi en lien avec un traiteur au service de garde. Mme Valérie a pris l'information auprès de M. Ghislain Lizotte. Nous pouvons faire la demande auprès du traiteur actuel pour savoir si elle désire prendre l'école La Croisée. Nous ne nous embarquons pas dans cette démarche pour cette année. Mme Valérie, pour l'an prochain, veut faire un sondage et une séance d'information avant de s'embarquer avec un service de traiteur. La stabilité des groupes est importante : un éducateur, un local, un groupe d'enfants. Pas avantageux la reprise des repas chauds : manque de personnel, pousse dans le dos des enfants pour qu'ils se dépêchent à manger et gaspillage de nourritures. Plus d'inconvénients que d'avantages. Fardeau de l'école pour la gestion.			Mme Valérie doit s'informer au près de cuisine expresso, tout sous un même chef, Provigo et Coco latté pour savoir s'ils préparent des menus boîtes à lunch pour la semaine.
6. Affaires de la présidence (ponts d'information)				

Sujets	Discussion et orientation	Suivi à donner
6.1 Utilisation du budget du CÉ	Effectuer un sondage pour savoir ce que les parents désirent avoir comme conférence. Nous ne pouvons pas utiliser l'argent du CÉ pour apporter de l'aide aux enfants. Nous pouvons offrir des conférences, l'achat de livres pour les parents et non pour les élèves et du matériel pour le CÉ. Nous avons 1 000\$ à dépenser!!! Le comité de parents offre le spectacle <i>La recharge</i> le 22 avril à Rivière-du-Loup. Le spectacle est remis au printemps. Les billets sont offerts seulement aux membres du CÉ ou à tous les parents...	
7. Suivi comité de parents	Possibilité que les couts du transport du midi diminuent. Agréable surprise pour les parents.	
8. Suivi OPP	Retour du chèque pour la campagne de financement. Montant pour la cabane à sucre.	
9. Correspondance	Aucune!	
10. Autres points		
10.1 Concentration musique études de l'ESRDL	Audition pour le parcours musique études à l'ÉSRDL. Nous avons beaucoup d'élèves qui ont été sélectionnés pour ce programme qui proviennent de l'école La Croisée. 11 élèves de l'harmonie qui ont participé aux auditions, 10 sur 11 ont été choisis! Les élèves étaient très bien préparés. Belle fierté!	
11. Questions du public		
12. Levée de l'assemblée	L'ordre du jour étant épuisé, Il est proposé par : Mélissa Bouffard Que l'assemblée soit levée à 20 h 17 Adopté à l'unanimité.	

, présidente

, secrétaire

Date

Date